

RGPP = Régression générale des politiques sociales

Il est bien fini, le sale temps des colonies !

En Nouvelle-Calédonie, l'USTKE (Union Syndicale des Travailleurs Kanaks et des Exploités) subit une très forte répression. Le 17 janvier dernier, une manifestation de soutien aux grévistes a été violemment réprimée par les forces de l'ordre : des dizaines de blessés côté manifestants, 50 arrestations, 14 syndicalistes emprisonnés pendant 5 semaines, les dirigeants du syndicat traqués par le GIGN et placés en garde-à-vue...

Depuis novembre 2007 à Nouméa, les salariés de l'entreprise de transport suburbain CarSud (du groupe Veolia) sont en grève pour réclamer la réintégration d'un chauffeur, délégué syndical de l'USTKE. Suite au procès du 25 et 31 mars, le tribunal de Nouméa a condamné 23 adhérents de l'USTKE à des peines de prison ferme (et en plus, privation de leurs droits civiques pour 3 d'entre eux). 30 autres syndicalistes sont condamnés à payer des amendes :

Solidaires est engagée depuis le début dans le soutien aux camarades kanaks et dans la dénonciation d'une justice coloniale que l'on voulait croire révolue. Le collectif Solidarité Kanaky s'est mobilisé à de nombreuses reprises meeting à Paris, rassemblement lors de l'assemblée des actionnaires de Veolia... pour exiger le respect du protocole signé dans le conflit CarSud et l'arrêt des poursuites contre les militants de l'USTKE.

Solidaires sera présente lors de toutes les mobilisations à venir notamment à l'occasion du procès en appel. Pour toute info et soutien : <http://solidaritekanaky.org>

Au moment où nous écrivons ces lignes, va se tenir un nouveau conseil dit de modernisation des politiques publiques. Présidé par Nicolas Sarkozy, cet organe est de fait un conseil des ministres bis auquel on rajoute une des âmes damnées du Président : Claude Guéant et quelques hauts fonctionnaires, le rapporteur n'est autre qu'Eric Woerth, Ministre du budget, des comptes publics et de la Fonction publique. De ce conseil, sortiront de nouvelles propositions de rigueur sociale issues de la fameuse "Révision générale des politiques publiques" (RGPP).

La RGPP a été lancée par le Premier Ministre le 10 juillet 2007. Le 12 décembre 2007 et le 4 avril dernier, des premières mesures issues de la RGPP ont été dévoilées. De fait, il s'agit d'un véritable plan de casse sociale qui est érigé en modèle de vertu économique. Alors que le gouvernement a grevé son budget en faisant 15 milliards de cadeaux fiscaux aux plus aisés, la RGPP est utilisée pour réduire les dépenses publiques.

La RGPP, c'est en premier lieu une volonté de supprimer des emplois publics. Le fameux dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite sert de socle à toutes les mesures qui sont prises pour réduire l'activité de l'État. Fusions d'administrations, disparitions de services réorganisation des services de l'État autour du préfet de région concernent les personnels mais aussi les usagers, particuliers comme entreprise, qui auront de plus en plus de mal à trouver des interlocuteurs dans des services publics de proximité.

Des conséquences lourdes

Le 12 décembre 2007, Eric Woerth Ministre du Budget et de la Fonction publique annonçait les premières décisions et orientations proposées par le Comité de suivi.



La culture aux enchères : tous frappés !

Le ministère de la Culture et de la communication (MCC) est l'un des premiers ministères à appliquer la RGPP. Mais ce serait une erreur de croire que seuls les agents du ministère vont faire les frais de cette "révision" qui fixe comme objectif à la ministre en titre de "veiller à ce que les aides publiques à la création favorisent une offre répondant aux attentes du public" (Lettre de mission de N. Sarkozy à C. Albanel).

La RGPP est une "réforme" qui vise à démanteler le service public au prétexte discutable d'en réduire le coût. Il s'agit de soumettre les structures subventionnées à des "obligations de résultats", quantitatives et purement comptables. C'est une conception de la culture, de la pensée et de l'art qui consiste à se défaire de tout ce qui n'est pas immédiatement utile et rentable. Avec la RGPP et le dogme du "moins d'État", le gouvernement s'attaque à l'exception culturelle française qui a servi jusqu'à présent tant bien que mal de rempart contre une marchandisation généralisée prônée notamment par l'AGCS. Certaines missions du MCC sont revues à la baisse et ses moyens d'intervention considérablement réduits, notamment dans l'art vivant, en matière de démocratisation culturelle et de maillage culturel du territoire.

Nombre d'associations, de structures ou d'organismes engagés dans la création, la diffusion, l'éducation artistique, l'action culturelle, l'éducation populaire, déjà victimes depuis plusieurs années des coupes budgétaires et du désengagement à marche forcée de l'État, vont voir leur activité réduite davantage encore, RGPP oblige, faute de crédits publics. Seules survivront, à côté des industries culturelles encouragées, quelques grands équipements prestigieux, attractifs pour le tourisme mondial et générant des rentrées financières conséquentes. L'État abandonnant aux collectivités locales la responsabilité de financer les actions auxquelles il n'estime plus d'actualité d'apporter son concours, au risque évident de renforcer encore les inégalités territoriales. Avec l'augmentation du périmètre de leurs compétences et des charges pesant sur leur budget en raison du désengagement de l'État, les collectivités territoriales n'auront plus guère - sauf exception - de marge de manœuvre pour conduire des politiques culturelles.

Au total, en remettant en cause nombre d'aides et de soutiens aux projets de création et de diffusion culturelle, le désengagement massif de l'État - objectif n° 1 de la RGPP - menace très directement non seulement tout un ensemble de structures locales, d'associations, de réseaux et de filières participant à part entière du maillage artistique et culturel de notre pays, mais aussi l'emploi de milliers de salarié-e-s. Avec la RGPP, c'est la fin de la diversité culturelle qui est programmée.

Durant toute la période d'audit, il n'y a eu aucune concertation avec les organisations syndicales au niveau confédéral ou au niveau fonction publique. Aucune association d'usagers, de consommateurs, d'élus locaux n'a été conviée à participer à cette évaluation des politiques publiques qui est pourtant présentée comme "révolutionnaire" par le Président de la république. L'évaluation des politiques publiques n'est pas une mauvaise idée. Le problème est que dans le cadre de la RGPP, le gouvernement, fidèle à sa politique libérale, est parti sur la réduction des services publics et de l'emploi public. Si un bilan et des perspectives des politiques publiques devaient être conduits, cela aurait dû se faire à partir des besoins publics, mesurés dans le cadre de services publics de qualité et de proximité.

Les décisions et les orientations annoncées dans le cadre de la RGPP sont totalement contradictoires avec cet objectif. En effet, elles auront des conséquences lourdes sur l'emploi public et entraîneront des inégalités et des problèmes importants pour les usagers. La RGPP a intégré dès le départ la notion de la suppression de poste d'un fonctionnaire sur deux. Les premières décisions d'organisations territoriales autour du préfet de Région et la disparition de services ministériels déconcentrés démontrent la volonté du gouvernement de faire disparaître ce qu'ils considèrent comme des missions non essentielles. Le gouvernement présente comme moderne et anti-gaspi la fusion entre différentes directions d'administration.

En fait, le canevas est pris à l'envers : face aux suppressions d'emplois programmées, on fusionne. Pour les personnels de la Fonction publique, cela s'accompagne d'un bouleversement dans les règles de gestion et d'une volonté de casser le statut. D'ores et déjà, les chantiers d'une mobilité plus subie que choisie, la refonte du recrutement, les fusions d'administrations et les changements

annoncés dans le fonctionnement des organismes paritaires concordent avec la volonté du gouvernement de changer profondément la Fonction publique.

La remise en causes de fondements essentiels

Il s'agit clairement de passer d'une fonction publique de carrière basée sur un statut à une fonction publique de métiers et d'emploi où les personnels sont corvéables et malléables selon les évolutions d'une politique de casse des services publics. Cela remet en cause les caractères propres qui régissent la Fonction publique française qui sont le fruit d'une longue évolution historique traduite par une marche vers l'indépendance du fonctionnaire à l'égard du pouvoir politique.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les politiques furent confrontés à un choix entre deux conceptions de la Fonction publique : le système de la carrière et celui de l'emploi. Les différences sont fondamentales :

✗ Dans le système de la carrière, l'Administration sert exclusivement l'intérêt général. Ce système permet de garantir la neutralité et l'autorité de l'administration. Il implique une organisation particulière de la Fonction publique et de la gestion de ses agents, le fonctionnaire est placé dans une situation réglementaire et statutaire vis-à-vis de l'administration.

✗ Dans le système de l'emploi, l'Administration ne diffère pas par sa nature et ses prérogatives d'une affaire privée. Soumise au droit commun, elle doit être gérée comme une entreprise. Ce système présente un caractère précaire et discrétionnaire. C'est vers ce système que, pas à pas, le gouvernement veut nous entraîner.

Appel

Le service public est notre richesse - Mobilisons-nous !

150 000 jeunes qui sortent chaque année sans diplôme du système scolaire, une crise du logement sans précédent depuis les années 1950, des inégalités qui se creusent de façon dramatique, des enjeux environnementaux colossaux, le défi démographique, l'innovation et la croissance à la traîne... Dans un tel contexte, chercher à accroître l'efficacité de l'action publique, c'est mieux mettre en oeuvre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Cela exige que la satisfaction des besoins essentiels soit reconnue comme un droit fondamental. Cela implique le choix d'une société solidaire, la maîtrise des biens communs et l'activité efficace de Services publics indispensables au développement économique, social et culturel. Face à la montée des inégalités, ils sont garants de l'exercice effectif des droits.

L'intérêt général a besoin de personnels dont la qualification soit reconnue, présents sur tout le territoire et non de salariés interchangeables et corvéables à merci ; de solidarité et non de concurrence ; de stabilité et non de précarité ; de sens des responsabilités et non de docilité ; d'indépendance et non de soumission aux intérêts particuliers. Toutes choses que le statut des fonctionnaires, mis en oeuvre depuis la Libération, a contribué à réaliser. Mais ce n'est pas du tout ce à quoi nous assistons actuellement : de fusion en restructuration, d'externalisation en privatisation et de flexibilité en précarité, une vaste opération de destruction des fondements du Service public et de la Fonction publique s'accélère sous nos yeux. La "Révision générale des politiques publiques" (RGPP) est le plus récent développement de cette campagne dirigée par le gouvernement, encouragée par le patronat et menée par des cabinets privés. Elle s'attaque frontalement à l'ensemble de la Fonction publique d'État, Territoriale et Hospitalière. Comme déjà dans d'autres secteurs (Poste, EDF, télécommunications, transports...), cela signifie la détérioration organisée des services rendus au public, ouvrant la voie à la privatisation des activités les plus profitables, à la disparition de nombreuses autres.

Contrairement à ce qu'il prétend, le Président de la République n'a reçu aucun mandat pour remettre en cause ces acquis essentiels. Avec son gouvernement, il considère l'action publique comme une dépense, jamais comme une source de richesse. Creusant les déficits par sa politique fiscale, il veut réduire au maximum les dépenses d'intérêt général dans les secteurs de la famille, du logement, de la santé, de la solidarité, de l'emploi formation. Il refuse de répondre par des créations d'emploi à la situation critique de l'hôpital public. Il programme de nouvelles coupes claires dans les effectifs de fonctionnaires de l'État (160 000 suppressions en quatre ans). Il décharge l'État de nombreuses missions en les renvoyant vers les collectivités territoriales sans pour autant leur donner les moyens de développer de vrais services publics locaux et démocratiques, programmant le corsetage de l'emploi public territorial.

Comme l'a clairement résumé le Premier ministre le 10 octobre 2007 "La réforme de l'État supposera que chacun d'entre nous accepte qu'il y ait moins de services, moins de personnel, moins d'État sur son territoire."

Nous ne l'acceptons pas !

Aux côtés des usagers, agents, élus, qui se battent quotidiennement pour le maintien et l'amélioration de services publics de proximité :

- ◆ Nous sommes partisans d'une modernisation de la Fonction publique en réponse à l'évolution marchande, inégalitaire et destructrice de la société.
 - ◆ Nous voulons une véritable démocratisation de la décision, du contrôle et de l'évaluation associant citoyens et agents.
 - ◆ Nous voulons une réforme fiscale assurant un financement équitable et pérenne des missions de service public.
 - ◆ Nous réaffirmons que le statut des fonctionnaires est là pour garantir à tous les usagers la défense d'un intérêt général qui ne se réduit pas à la somme des intérêts particuliers.
- Nous lançons un appel à une vaste mobilisation citoyenne pour mettre un terme à cette politique destructrice.

Organisons un débat démocratique, sans a priori, sur les besoins en services publics, sur les rôles respectifs de l'État et des collectivités locales et la place des agents publics. Contre la RGPP, rassemblons-nous autour des valeurs de solidarité, de justice et d'efficacité économique et sociale de tous les services publics.

Pour signer en ligne : <http://service-public-notre-richesse.fr>

Résistance !

Le gouvernement veut "améliorer" l'Éducation nationale... mais la RGPP supprime les emplois d'enseignants et de personnels... les élèves seront donc moins encadrés et plus nombreux dans les classes ! Le gouvernement s'enorgueillit de la lutte des douaniers contre tous les trafics... mais Nicolas Sarkozy lui-même estime qu'ils sont trop nombreux ! Et que penser des suppressions d'emplois, des réorganisations voire de l'organisation en agence de la Direction de la Concurrence et de la répression des fraudes... alors que par ailleurs on parle de sécurité alimentaire ! Idem avec les suppressions d'emplois à Météo France... alors que l'on soulève dans le même temps les dangers des changements climatiques ! On pourrait continuer ainsi pour nombre de missions publiques aujourd'hui menacées.

La RGPP ne s'attaque pas seulement aux administrations, ce sont toutes les dépenses sociales qui sont visées. Pour exemple, alors que la mise en place des franchises médicales frappe déjà les plus démunis, le gouvernement compte s'attaquer aux plus faibles en remettant en cause les remboursements des affections longues durées (ALD). L'une des orientations décidées le 4 avril précise que "la justice et l'efficacité des remboursements doit être questionnée de manière globale que ce soit dans le cadre d'une réflexion sur le bouclier sanitaire ou dans le cadre d'un autre dispositif".

Face à ces attaques sans précédent, les personnels concernés se mobilisent. Dans le même temps, des syndicalistes, des personnalités et des citoyens ont décidé de réagir en lançant un appel "Le service public est notre richesse" signé à ce jour par plus de 30 000 signataires. Des collectifs se forment localement et un premier grand meeting se tiendra à Paris au Gymnase Japy le 7 juin prochain. Plus que jamais la résistance est à l'ordre du jour !

Travailleurs sans-papiers en grève

Depuis mi-avril un mouvement de grève et d'occupation mobilise plusieurs centaines de travailleurs sans-papiers sur l'Île-de-France. Des syndicats membres de notre Union syndicale et les Solidaires locaux concernés soutiennent ce combat. Face à l'attitude du gouvernement, seule la généralisation et l'amplification de ces initiatives pourra obliger le gouvernement à entendre la revendication des grévistes et permettre la régularisation de tous les travailleurs/euses "sans-papiers" et plus largement de tous les sans-papiers. Il est important que les militant-e-s des structures professionnelles de Solidaires présentes sur l'IdF amplifient leur investissement dans le soutien à ces occupations. Pour tous renseignements contacter Solidaires Paris.

Note Copernic sur la représentativité syndicale

La Fondation Copernic vient de publier une nouvelle note, sous le format d'un livre de poche d'environ 140 pages, intitulé "Revendiquer et s'organiser ! Représentativité syndicale et démocratie sociale". Cet ouvrage collectif est le produit d'une réflexion qui a réuni des syndicalistes (de Solidaires notamment), des chercheurs et des universitaires. Cette note interroge le sens même de la représentativité : Que signifie représenter les salariés ? D'où vient cette légitimité ? Quelles sont les attentes des salariés vis-à-vis des syndicats ? Quel rôle donner à la négociation dans la démocratie sociale ?... Autant de questions essentielles en cette période où la représentativité syndicale et la démocratie syndicale sont sur le devant de la scène. L'ouvrage, publié aux Editions Syllepse, est disponible en librairie au prix de 9,50



Trésor/Impôts Les contribuables touchés au cœur

Les agents de la nouvelle direction générale des finances publiques sont de moins en moins nombreux. Pour les usagers, cela veut dire plus d'attente au guichet avant d'être renseigné ou encore que les appels téléphoniques mettent d'avantage de temps à aboutir.

Cela veut également dire que les moyens vont être moindres pour gérer correctement les dossiers ou encore lutter efficacement contre la fraude fiscale.

Tous les travaux menés sur ce sujet montrent que la fraude fiscale est supérieure au déficit de l'ÉTat (plus de 40 milliards d'euros par an). Or ce qui est fraudé par les uns est payé par les autres. Mais les agents sont de moins en moins nombreux pour détecter la fraude et la combattre.

Le service public est de moins en moins présent et accessible : le nombre de trésorerie de proximité est passé de 4000 en 1998 à peine plus de 3000 aujourd'hui et avec la fusion cela devrait s'amplifier.

Concrètement comme avec la disparition d'autres services publics, les usagers seront de plus en plus nombreux à devoir faire plus de kilomètres pour avoir accès au service public.